



BALISES POUR LA CITOYENNETÉ

Nous nous demandons souvent comment préparer nos enfants à vivre dans ce monde qualifié de « turbulent », comment leur apprendre à réfléchir de façon indépendante et critique, comment leur enseigner le « vivre ensemble », comment les aider à communiquer avec « l'autre » dans le respect et la compréhension.

Enseigner les valeurs attachées à la citoyenneté est aussi important que d'apprendre à lire et à écrire.

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz a décidé, en collaboration avec ses deux commissions pédagogiques francophone et néerlandophone, de mettre en lumière les écoles qui déploient des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation de la mémoire et qui prennent l'initiative d'enseigner tolérance, respect et responsabilité civique, en leur attribuant le label « **Balises pour la citoyenneté** ».

Il ne s'agit pas d'un concours. La distinction « Balises pour la citoyenneté » vise à récompenser un projet en cours ou récemment mis en place portant sur l'esprit civique.

Toutes les écoles secondaires, quel que soit le type d'enseignement, mais aussi toutes autres organisations qui travaillent avec des jeunes sont éligibles pour obtenir ce label. Pour poser votre candidature, veuillez nous renvoyer le formulaire d'inscription ci-dessous dûment rempli, accompagné d'une description du projet. Un jury examinera les candidatures et décidera de l'attribution du label.

La cérémonie de remise des labels se tient chaque année aux alentours du 19 avril, date marquant l'interception du XX^e convoi de Malines à Auschwitz. Elle se déroule à l'Atelier Marcel Hastir, où la décision de mener cette action de sabotage a été prise. Cet événement représente incontestablement un acte de citoyenneté d'une importance considérable.

Lors de la cérémonie, nous invitons un·e représentant·e de la direction, du corps enseignant et des élèves. Les ministres de l'Enseignement de chaque région représentée sont également conviés.

Les établissements ayant obtenu le label forment une « chaîne de la citoyenneté ». Ils peuvent éventuellement collaborer à de nouveaux projets.



Règlement

1. L'établissement participe ou a participé activement à un ou plusieurs projets liés à la citoyenneté. Une description de ce projet doit accompagner le bulletin d'inscription.
2. Les projets peuvent être à la fois des collaborations et des initiatives individuelles.
3. Les projets n'ont aucun but lucratif ni pour l'école ni pour les élèves.
4. Les institutions lauréates s'engagent à être présentes lors de la remise du label.
5. Les institutions lauréates autorisent l'ASBL Mémoire d'Auschwitz à utiliser leur nom dans ses communications.
6. Le label « Balises pour la citoyenneté » peut être décerné chaque année à plusieurs organisations.
7. Chaque organisation ne peut recevoir le label qu'une seule fois.
8. La date limite pour l'envoi des projets est le **10/12/2026**.



Bulletin d'inscription

Nom et adresse de l'institution :

Nom et adresse de courriel du responsable du (ou des) projet(s) :

Titre du(des) projet(s) :

Description du(des) projet(s)

* Joindre dans un document séparé

Cachet de l'école et signature de la direction

Merci d'envoyer le formulaire complété à info@auschwitz.be.